



Formations 2020

METHODOLOGIE, OUTILS ET REPERES

Planifier, comprendre et évaluer vos projets de promotion de la santé

Utilisation de l'outil photolangage dans vos animations

Santé mentale, parlons-en !

PETITE ENFANCE

Promotion du bien-être et des rythmes de vie du jeune enfant

Mettre en place des actions en éducation pour la santé auprès des enfants de 3 à 6 ans

Qualité de l'environnement intérieur dans les structures petite enfance

La place des écrans dans le quotidien des enfants

ENFANCE ET JEUNESSE

Estime de soi et compétences psycho-sociales des 6-15 ans

Estime de soi et compétences psycho-sociales des 16-25 ans

No Limit – Animer avec des jeunes sur les prises de risque

POPULATIONS VULNERABLES

Animer un atelier santé avec les personnes en situation vulnérable

PERSONNES AGEES

Prévention de la dénutrition de la personne âgée vivant à domicile

Promouvoir la santé des seniors

SANTE ENVIRONNEMENT

Education santé environnement

Modules thématiques santé environnement

Form'action : Animer dehors ou comment intégrer les dimensions de santé environnement dans sa pratique d'animateur périscolaire ?

Qualité de l'environnement intérieur dans les structures petite enfance

13 février à Villefranche

Formation gratuite
grâce au financement
de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes

Public : professionnels d'Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants, de crèches et relais d'assistantes maternelles, de lieux d'accueil parents/ enfants, des services d'entretien des bâtiments accueillant du public ; ERPS ; école maternelle

Aucun pré-requis pour participer à cette formation.

OBJECTIFS

Promouvoir la santé des enfants accueillis dans les structures petite enfance en agissant sur l'amélioration de la qualité de l'environnement intérieur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Faire connaître les effets des polluants de l'environnement intérieur sur la santé des enfants.
- Permettre aux professionnels d'identifier les principales sources de pollution présentes dans les lieux d'accueil.
- Proposer des alternatives et des gestes sains à mettre en oeuvre dans les lieux d'accueil afin de limiter l'exposition aux polluants.

PROGRAMME

Quelques définitions ; Qualité de l'environnement et santé ; Polluants de l'air et de l'environnement intérieur, sources et solutions ; Règlementation ; Comment faire au quotidien ?

METHODES PEDAGOGIQUES

- Démarche participative et personnalisée.
- Démarche de promotion et d'éducation pour la santé.
- Prise en compte des représentations des participants sur les sujets abordés et leurs connaissances au moment de la formation.
- Accompagnement des participants à projeter des apports de la formation dans leurs pratiques professionnelles.
- Diffusion de ressources et/ou outils de mise en oeuvre.

FORMATEURS

Jessica Berger & Loïc Espié, chargés de projet à l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de connaître les impacts de la qualité de l'air sur la santé, de reconnaître les différentes sources de polluants de la qualité de l'air, de connaître les enjeux de la nouvelle réglementation ainsi que de mettre en oeuvre les stratégies de réduction de la pollution de la qualité de l'air dans leur structure.

+ d'infos

jessica.berger
@adesdurhone.fr

INFORMATIONS PRATIQUES



Le lieu exact de la formation à Villefranche-sur-Saône vous sera communiqué avec votre confirmation d'inscription.



Les formations ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

DEMARCHE ADMINISTRATIVE

1

Inscrivez-vous à une formation en remplissant le bulletin d'inscription

à retourner par mail pour les formations payantes : contact@adesdurhone.fr
ou par courrier pour les formations subventionnées :

ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon – 7 place du Griffon, 69001 Lyon

2

A réception de votre bulletin d'inscription, **vous recevrez une confirmation d'inscription par mail.**

ATTENTION : pour les formations subventionnées, seules les inscriptions accompagnées du chèque de caution seront validées. Aucune pré-inscription n'est possible.

LES FORMATIONS SUBVENTIONNEES

Ces formations sont réservées prioritairement aux professionnels du département du Rhône.

Pour chaque inscription à une formation gratuite, vous devez joindre un chèque de caution de 50,00 € (chèque non encaissé et restitué le dernier jour de la formation sauf en cas d'absence non justifiée).

LES FORMATIONS PAYANTES

Une convention de formation est établie avec votre employeur. Votre inscription sera définitivement validée à réception de cette convention signée.

3

En cas d'annulation :

De votre part : dans les 7 jours précédant le début de la formation, le montant total de la formation reste dû, sauf en cas d'absence justifiée.

De notre part : dans les 7 jours précédant le début de la formation, l'ADES du Rhône se réserve le droit d'annuler une formation faute de suffisamment d'inscrits.

4

Une attestation de présence vous sera remise le dernier jour de la formation.
La facture de la formation est alors adressée à votre structure.

► JE M'INSCRIS à la formation

Qualité de l'environnement intérieur dans les structures petite enfance (13/02/2020)

Formation gratuite : un chèque de caution de 50 € doit obligatoirement être joint à votre bulletin. Les inscriptions n'étant pas accompagnées de ce chèque de caution ne seront pas retenues.

Bulletin à retourner à l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon
par courrier au 7 place du Griffon, 69001 Lyon

➤ **chèque de caution de 50€ à joindre obligatoirement**

NOM - Prénom :

Profession :

Structure :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Mail :

*Une confirmation d'inscription vous sera adressée à réception de votre bulletin d'inscription
accompagné de votre chèque de caution.*